

Guide pour la période d'assistantat

3

Dossier de formation – Objectifs de la période d'assistantat

La période d'assistantat, période de stage pratique, sert à approfondir, élargir et appliquer les connaissances acquises, mais aussi à acquérir de nouvelles connaissances. La période d'assistantat permet aux assistants* d'apprendre à transposer leurs connaissances techniques dans la pratique pour répondre aux besoins des patients et à les transmettre de manière adaptée, ainsi qu'à mettre l'accent sur les aspects cliniques de la pharmacie pour développer leurs connaissances et capacités en la matière.

Objectifs des études en pharmacie

Il n'y a pas d'objectifs officiels spécifiques pour la période d'assistantat. Les objectifs de formation de la période d'assistantat se fondent sur:

- les objectifs du « **Catalogue des objectifs de formation en Pharmacie 2016** »;
- les **objectifs de Master en pharmacie de la haute école universitaire concernée**; ces objectifs sont définis dans les règlements d'études correspondants.

Loi sur les professions médicales

La Loi fédérale sur les professions médicales (LPMéd) donne les objectifs de formation universitaire généraux pour les professions médicales (art. 4, 6, 7) ainsi que les objectifs de formation universitaire spécifiques pour les pharmaciens (art. 9). La Loi fixe ainsi les connaissances, aptitudes et capacités que les personnes en formation doivent avoir acquises à la fin de leur formation. → voir LPMéd sur le site de l'OFSP.

Catalogue des objectifs de formation en Pharmacie

Le « Catalogue des objectifs de formation en Pharmacie 2016 » est fondé sur la LPMéd. Il fixe les domaines de compétences, les objectifs de formation officiels et les niveaux de compétences à atteindre au moment de l'examen fédéral de pharmacie. → voir « Catalogue des objectifs de formation en Pharmacie 2016 » sur le site de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Les objectifs de formation dans ce catalogue n'ont pas été formulés de façon particulièrement détaillée. Une description plus complète des contenus et des objectifs de formation de l'année d'assistantat se trouve dans les règlements d'études ou les programmes de cours des différentes hautes écoles universitaires. Les hautes écoles universitaires sont libres de définir, pour leurs formations de Bachelor ou de Master, des objectifs de formation ou des niveaux de compétences qui dépassent ceux décrits dans le catalogue des objectifs de formation en pharmacie.

* Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Dans le « Catalogue des objectifs de formation en Pharmacie 2016 », les chapitres suivants sont particulièrement significatifs pour la période d'assistantat :

- chapitre 5.2 « Compétences pharmaceutiques » lettre B « Pharmacothérapie et pharmacie clinique » ;
- chapitre 5.3 « Compétences en santé publique » ;
- chapitre 5.4 « Compétences de gestion » ;
- chapitre 5.5 « Compétences personnelles ».

Objectifs pour la période d'assistantat

Les objectifs de formation officiels qui doivent être atteints pour l'examen fédéral de pharmacie sont définis dans le « Catalogue suisse des objectifs de formation en Pharmacie 2016 » ainsi que dans les différents règlements d'études et programmes de Master des hautes écoles universitaires.

Pour faciliter la focalisation sur les aspects essentiels de la période d'assistantat, la PAP (plate-forme de formation pharmacie) a défini **des objectifs de formation spécifiques pour la période d'assistantat** (voir pages suivantes). Ces objectifs n'ont cependant aucun caractère légal. Il s'agit uniquement de recommandations. Les objectifs globaux et généraux formulés donnent les connaissances, aptitudes et capacités particulièrement significatives pendant période d'assistantat.

Comme une partie de la période d'assistantat peut également se faire en pharmacie d'hôpital, des objectifs ont été définis pour les deux parties : pour la partie principale en officine (période obligatoire) et pour la partie plus courte en pharmacie hospitalière (période à option).

Les **objectifs de formation (objectifs globaux et généraux)** sont répartis dans les différents domaines de la pharmacie. Pour chaque domaine, des **exercices** sont donnés à titre d'exemples.

Sur la base de ces objectifs, des **check-lists** ont été créées pour la période d'assistantat à l'officine (→ voir check-lists I à IV). Ces check-lists servent de support à l'assistant pour apprendre les différents contenus de la période d'assistantat et d'aide au formateur pour le suivi de l'assistant.

Un **formulaire d'évaluation des compétences** de l'assistantat est également disponible pour faciliter le suivi et le développement des compétences (→ voir « Formulaire d'évaluation »).

Les objectifs de formation et exercices donnés dans les pages suivantes ainsi que les outils en annexe (check-lists) servent :

- de liste de contrôle pour les thèmes à traiter;
- de trame à l'assistant, pour vérifier s'il a atteint les objectifs
- de guide ou orientation pour savoir où l'on en est par rapport au contenu et objectifs de l'assistantat;
- d'aide pour l'évaluation de la période d'assistantat qui peut être exigée par les hautes écoles universitaires (selon le règlement d'études).

Pour un suivi optimal de l'assistant, on recommande au formateur et à l'assistant d'effectuer des **entretiens officiels** d'ordre plus général ou global, afin de faire le point sur la période d'assistantat et l'officine (apprentissage, tâches, place dans l'équipe etc.), ainsi que **des échanges réguliers plus spécifiques** qui permettront de traiter les contenus de la formations et les aspects de la pharmacie. (→ voir « Guide pour la période d'assistantat » partie 2).

Il est recommandé de faire au **minimum 3 entretiens officiels**:

(→ voir partie 2 du « Guide pour la période d'assistantat »)

1. L'**entretien d'embauche** (p. ex. lors de l'engagement et signature du contrat) a eu lieu le: _____

Signature Formateur: _____ Signature Assistant: _____

2. L'**entretien de début de stage** a eu lieu le: _____

Signature Formateur: _____ Signature Assistant: _____

3. L'**entretien de fin de stage** a eu lieu le: _____

Signature Formateur: _____ Signature Assistant: _____

Objectifs de formation et documentation d'apprentissage

La PAP (plate-forme de formation pharmacie) a défini, pour la période d'assistantat, les objectifs de formation suivants :

Objectifs pour la partie principale en pharmacie d'officine

Objectif global

La période d'assistantat doit permettre aux assistants d'appliquer les connaissances qu'ils ont acquises à l'université et de résoudre des problèmes pharmaceutiques grâce aux aptitudes qu'ils se sont appropriés. Elle doit également offrir un aperçu des activités d'une entreprise et des tâches dans le secteur de la santé.

Objectifs généraux de la période d'assistantat, avec exemples d'exercices

A) Connaissances des médicaments (validation d'ordonnance et triage)	
Objectifs généraux	<p>Au cours de l'année d'assistantat, les assistants apprennent à prendre des décisions pharmaceutiques pour le bien des patients et à soutenir ces derniers dans l'utilisation et l'application correcte des médicaments prescrits.</p> <p>Les assistants sont capables :</p> <ul style="list-style-type: none">– de valider correctement des ordonnances dans tous les domaines Rx et– de procéder à un triage adéquat dans tous les domaines thématiques. <p>Ils appliquent pour ce faire les techniques de questionnement qu'ils ont apprises dans le cours de communication.</p>
Exercices	<ul style="list-style-type: none">> Spécialités: L'assistant étudie par lui-même les spécialités les plus importantes de chaque domaine d'indication (→ outil: check-list I)> Validation d'ordonnances: L'assistant devrait chaque semaine discuter trois cas de validations d'ordonnances avec son formateur. Il faudrait si possible couvrir tous les domaines d'indication (→ outil de travail: check-list I).> Triage: L'assistant devrait chaque semaine discuter env. 2 cas de triage avec le formateur. Il faudrait si possible couvrir tous les domaines thématiques. (→ outil: check-list II).> Dans le domaine de la phytothérapie, l'assistant apprend à connaître et à appliquer les spécialités rencontrées le plus souvent dans la pratique.
Outils : check-list	<p>Deux check-lists sont à disposition:</p> <ul style="list-style-type: none">– Check-list I: Connaissances des médicaments et validation d'ordonnance– Check-list II: Triage

B) Fabrication de médicaments en petites quantités	
Objectifs généraux	<p>Les assistants sont capables de fabriquer <i>lege artis</i> et de manière autonome une préparation pharmaceutique et de le contrôler.</p> <p>Ils sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none">– réaliser des prescriptions magistrales et officinale, et de respecter les règles de bonnes pratiques de fabrication;– documenter la fabrication et le contrôle de prescriptions magistrales et officinales;– effectuer le contrôle d'entrée (identification) de différentes matières premières, et de le documenter.
Exercices	<ul style="list-style-type: none">> L'assistant effectue, dans la mesure du possible, les préparations magistrales de la pharmacie de formation, ainsi que les contrôles d'entrée des substances et matières premières.> L'assistant devrait effectuer différentes préparations magistrales et officinales (y compris documentation complète).> Si la pharmacie de formation n'a pas assez de commandes de préparations magistrales ou ne propose pas de produits de propre fabrication, l'assistant s'exerce à la fabrication en effectuant des préparations à titre d'exercice (→ voir check-list 3).> Selon le contrat de travail (art. 2), si la pharmacie de formation ne peut pas couvrir certains objectifs, en l'occurrence si elle ne donne pas la possibilité de fabriquer l'une ou l'autre forme galénique, une solution ad hoc doit être organisée avant le début de la période d'assistantat (p.ex. fabrication dans une autre pharmacie).
Outils : Check-list	Check-list III « Fabrication en petites quantités »

C) Pharmaceutical Care (Suivi pharmaceutique)	
Objectifs généraux	<p>Les assistants sont en mesure de conseiller correctement les patients dans l'esprit du suivi pharmaceutique, de les accompagner avec le soutien d'autres professionnels de la santé (l'accent doit être mis sur le secteur ambulatoire).</p> <p>Ils peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les techniques inhérentes au processus de suivi pharmaceutique dans la situation quotidienne d'une pharmacie; - appliquer et documenter un suivi complet pour des pathologies choisies; - se faire un aperçu des autres institutions dans le domaine des soins ambulatoires. <p>Les assistants devraient avoir la possibilité, pendant deux demi-journées au maximum, de visiter d'autres institutions de santé en dehors de l'officine (p.ex. physiothérapie respiratoire, ligue pulmonaire, conseils en matière de diabète, test d'Alzheimer, cabinet d'un généraliste, établissement médico-social (EMS), policliniques (p.ex. dermatologie, médecine interne, ophtalmologie, gériatrie, pédiatrie)).</p>
Exercices	<p>> L'assistant effectue les activités et travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Gestion des aides à la compliance (semainiers, MEMS) <input type="checkbox"/> 1-2 cas de suivi de patients chroniques (Chronic Care) <input type="checkbox"/> 1-2 cas de suivi pharmaceutique <input type="checkbox"/> Analyse de médication d'un patient <input type="checkbox"/> Mesure de la tension artérielle <input type="checkbox"/> Entretien de polymédication <input type="checkbox"/> Conseils aux patients <input type="checkbox"/> Autre: _____ <input type="checkbox"/> Autre: _____ <p>> Pendant la période d'assistantat, l'assistant apprend à mieux connaître les institutions suivantes (p.ex. EMS, services d'aide et de soins à domicile, autres organisations de santé) :</p> <p>1. _____</p> <p>2. _____</p>

D) Médicaments de la médecine complémentaire et dispositifs médicaux	
Objectifs généraux	<p>Les assistants appliquent les connaissances concernant les médicaments de la médecine complémentaire qu'ils ont acquises durant leur formation universitaire.</p> <p>Les assistants connaissent l'assortiment usuel d'une pharmacie en moyens, appareils et aliments spéciaux. Ils savent comment se procurer des informations qui leur permettent de sélectionner les produits adéquats et de garantir une utilisation correcte.</p> <p>Les assistants peuvent citer des fournisseurs et/ou noms de spécialités pour chaque produit mentionné dans la liste ci-dessous.</p>
Exercices	<p>> Médecine complémentaire et médecine vétérinaire L'assistant discute de différents cas de conseils dans le domaine de la médecine complémentaire ou la médecine vétérinaire.</p> <p>> Dispositifs médicaux et produits parapharmaceutiques L'assistant aborde dans sa pharmacie les thèmes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Matériel d'injection <input type="checkbox"/> Appareils de mesure: tensiomètre, lecteur glycémie, thermomètre etc <input type="checkbox"/> Bas de compression <input type="checkbox"/> Tests (test de grossesse, test d'urine etc.) <input type="checkbox"/> Appareils d'inhalation <input type="checkbox"/> Matériel pour stomies, sondes et poches à urine <input type="checkbox"/> Protections contre l'incontinence <input type="checkbox"/> Matériel pour les plaies <input type="checkbox"/> Bandages et orthèses <input type="checkbox"/> Contraceptifs non médicamenteux <input type="checkbox"/> Produits de protection solaire <input type="checkbox"/> Solutions pour lentilles de contact <input type="checkbox"/> Aides à l'allaitement et tire-lait / soins et aliments pour bébés <input type="checkbox"/> Aliments diététiques <input type="checkbox"/> Autre: _____

E) Health Care	
Objectifs généraux	<p>Les assistants appliquent, au contact de la clientèle et dans des situations appropriées, les techniques apprises pour générer une modification de comportement à risque ainsi que leurs connaissances en matière de promotion de la santé.</p> <p>Les assistants peuvent participer aux activités de promotion de la santé de la pharmacie ou développer des actions de prévention originales.</p>
Exercices	<p>> L'assistant participe à une campagne de promotion de la santé sur le sujet suivant: _____</p> <p>> Sa participation a porté sur: (cocher ce qui convient):</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> la préparation de la campagne <input type="checkbox"/> la formation du personnel <input type="checkbox"/> la réalisation de la campagne <input type="checkbox"/> l'évaluation <input type="checkbox"/> autres: _____

F) Communication, compétences sociales et éthique	
Objectifs généraux	<p>Les techniques de communication enseignées pendant les cours-bloc doivent être appliquées au contact de la clientèle. La communication fait partie intégrante de toutes les activités pharmaceutiques en lien avec les patients.</p> <p>Les compétences sociales doivent être exercées régulièrement et intensément dans la pratique.</p>
Exercices	<ul style="list-style-type: none">> L'assistant applique les techniques de communication acquises pendant la formation universitaire au contact de la clientèle et des patients. Les cas et expériences doivent être discutées et étudiées à intervalles réguliers avec le formateur.> Les «compétences sociales» doivent être exercées et analysées sur la base d'exemples pratiques

G) Droit et économie dans le quotidien d'une pharmacie	
Objectifs généraux	<p>Les assistants mettent en pratique les dispositions légales qu'ils ont acquises (p.ex. application des dispositions légales).</p> <p>Ils sont initiés aux aspects économiques de la gestion d'une pharmacie (p.ex. tenue de la comptabilité d'une pharmacie, activités marketing, gestion des ressources humaines).</p>
Exercices	<ul style="list-style-type: none">> Les dispositions légales acquises sont mises en pratique dans la pharmacie sur la base d'exemples.> L'assistant doit être initié aux aspects économiques de la gestion d'une pharmacie.
Outils : Check-list	<p>La check-list IV « Organisation de la pharmacie et exercice de la profession » est à disposition pour se faire un aperçu des différents domaines de la pharmacie.</p>

Objectifs pour la partie d'assistantat en pharmacie d'hôpital

Objectif global

Approfondir les connaissances de base acquises dans le cadre du cours-bloc obligatoire en pharmacie institutionnelle. Le stage se concentre pour l'essentiel sur des activités orientées patient (pharmacie clinique). Les étudiants acquièrent les bases théoriques ainsi qu'une première expérience pratique pour contribuer à la qualité et à la sécurité d'emploi des médicaments dans les unités de soins dans une vision de continuité des soins (Continuum of Care). Les aspects traditionnels de la pharmacie hospitalière comme la distribution de médicaments, le contrôle analytique de matières premières et la fabrication en série ne sont à prendre en compte que globalement.

Objectifs théoriques et pratiques

Les assistants :

- connaissent les divers secteurs composant une pharmacie d'hôpital, leur mode de fonctionnement et leurs activités principales et ont compris le circuit d'un médicament dans une pharmacie d'hôpital (achat, distribution, évent. fabrication, évent. analytique, élimination);
- connaissent le circuit institutionnel des patients et les différentes structures impliquées dans leur prise en charge. Ils apprennent à connaître les différents départements, leurs compétences et leur fonctionnement en terme d'activité et de hiérarchie;
- connaissent les principes régissant la politique du médicament de l'hôpital (p.ex. commission des médicaments, liste des médicaments (Formularium));
- connaissent le circuit du médicament et peuvent suivre les étapes «lit du patient (prescription d'un médicament) → pharmacie (recherche d'informations, commande ou fabrication du médicament, livraison) → lit du patient (administration du médicament, effets)». Ils peuvent traiter des demandes concernant le médicament, connaissent les différentes catégories de problèmes et questions pouvant se poser et peuvent contribuer à la qualité et à la sécurité de la dispensation et de l'administration des médicaments.
- les problèmes et les risques principaux de la prescription et de l'utilisation du médicament à l'hôpital (erreur de prescription, de validation, de préparation, de stockage, confusion entre deux médicaments, erreur d'administration, etc.);
- des techniques pour minimiser la fréquence des erreurs et gérer les risques (p.ex. rédaction d'informations, informatisation, infovigilance, CIVAS (centralized intravenous additive service)).

Ils sont capables, sous supervision :

- de valider et d'exécuter une demande de préparation individualisée (réception) comme des capsules pédiatriques, des cassettes pour pompes antalgiques, des cytostatiques, etc. (rédaction du protocole, mesures de précaution, risques, fabrication, administration correcte au patient);

- de prendre en charge et de répondre à une demande concernant l'administration d'un médicament (p.ex. administration d'un médicament par sonde, problème de compatibilité (nutrition, forme galénique, matériel d'administration, etc.));
- de répondre correctement à une demande de nutrition clinique ou à une demande analogue (validation de la prescription, évent. fabrication/analytique, compatibilités, administration au patient, etc.)
- de reconnaître une situation pouvant conduire à des problèmes médicamenteux («drug related problems») en relation avec l'utilisation de médicaments pour un patient donné (p.ex. en cas de polymédication (interactions médicamenteuses), d'adaptation posologique en pédiatrie, en gériatrie, en cas d'insuffisance rénale respectivement lors d'un changement de médicament pour passer au médicament de l'hôpital, d'intoxications, etc.) et d'intervenir de manière adéquate pour résoudre ou éviter des problèmes (suivi pharmaceutique).

Ils connaissent diverses méthodes pour atteindre ces objectifs, comme p.ex. :

- l'anamnèse médicamenteuse d'un patient à l'entrée;
- l'étude pharmaceutique du Kardex infirmier et l'évaluation des valeurs de laboratoire nécessaires au suivi pharmaceutique;
- le commentaire d'ordonnance de sortie dans le sens du «Continuum of Care»;
- diverses aides à la compliance et moyens pour l'évaluation correcte de la compliance d'un patient.